



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

perspectives

Question écrite n° 120382

Texte de la question

M. Guy Teissier attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la question de la vente de l'immeuble abritant les services de l'établissement national des invalides de la marine (ENIM) et situé 3, place de Fontenoy à Paris (7e). En effet, le conseil de l'établissement national des invalides de la marine a été informé lors de sa séance plénière du 12 décembre 2006 d'un projet émanant du Gouvernement de vente de cet immeuble, qui regroupe l'ensemble des services liés à la mer. Ce projet a soulevé une grande émotion chez les acteurs du monde maritime et les pensionnés de la marine marchande, pour qui cet immeuble revêt une haute valeur symbolique, et selon ces derniers cette vente entraînerait une dispersion des services qui irait à l'encontre des déclarations récentes du Gouvernement ayant confirmé les missions et les implantations de l'ENIM. C'est pourquoi il souhaiterait donc connaître sa position sur cette question et savoir quelles sont les intentions du Gouvernement pour faire évoluer cette situation et répondre aux préoccupations légitimes exprimées par les invalides de la marine.

Données clés

Auteur : [M. Guy Teissier](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120382

Rubrique : Aquaculture et pêche professionnelle

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2007, page 2596